

6. Principe de prévention et de prise en charge

a) La prévention:

Elles se fait sur trois niveaux : La prévention primaire qui concerne les sujets qui ne sont pas en crise suicidaire mais qui présentent des facteurs de risques en augmentant les facteurs de protection à travers des campagnes de sensibilisation, la promotion de la santé mentale. La prévention secondaire basée sur un dépistage précoce de la crise suicidaire pour arrêter le processus avant un passage à l'acte (l'hospitalisation par exemple) et la formation pour les professionnel de l'éducation et de la santé. La prévention tertiaire via des réseaux d'accueil et d'écoute ou à travers la médecine scolaire ou du travail.

b) La prise en charge:

- Entretien en calme, empathie, aborder les idées suicidaire sans dramatiser et sans banaliser;
- repérer les solutions possibles;
- l'examen médical permet d'apaiser le patient et d'enter en relation thérapeutique;
- l'hospitalisation si l'urgence est élevée avec une prise en charge chimiothérapeutique et psychothérapeutique;
- une prise en charge post-crise psychologique et sociale (l'alliance thérapeutique, réflexion sur les alternatives possibles);
- durant l'année qui suit le début de la crise, le risque important de récurrence fait recommander la plus grande vigilance.

Conclusion

Le suicide est un phénomène multidimensionnel qui nécessite une approche intégrative pluridisciplinaire. Il interpelle à la fois les chercheurs, les médecins, les cliniciens mais aussi les décideurs politiques et les citoyens. En tant que futurs professionnels, il est essentiel de développer une compréhension approfondie des ses déterminants, d'apprendre à repérer les signes d'alerte et de s'engager dans des actions de prévention responsables.

